

NAVYA

Société Anonyme

1, rue du docteur Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée Générale du 17 juin 2022

Résolution n°19

BCRH

35 Rue de Rome

75008 PARIS

S.A.R.L. au capital de 1.300.000€

490 092 574 RCS PARIS

DELOITTE & ASSOCIES

106 Cours Charlemagne

69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 R.C.S. Nanterre

NAVYA

Société anonyme

1, rue du docteur Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée du 17 juin 2022

Résolution n° 19

A l'Assemblée Générale de la société NAVYA,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la Doctrine Professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des Actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

A Lyon et Paris, le 27 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés



Jean-Marie LE JELOUX

BCRH & Associés



Paul GAUTEUR